



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2020 A 20H.00
TENUE A LA VILLA DUTOIT

EXERCICE 2019

Membres présents :

Daniel Alhadeff
Marie-José Astre Démoulin
Romaine Borgeat
Cyril Calame
Mélanie Chappuis
Viviane Fradkoff Sorokine
Stephane Garcia (François Darracq)
Suzanne Hurter
François Hussy
Huguette Junod
Harry Koumrouyan
Bernard Lescaze
Gilbert et Manuela Mouron
Robert Naggar
Jean-Daniel Robert
Martine Ruchat
Glorice Weinstein

Membres excusés :

Fawzia Assaad
Jacques Berchtold
Geneviève Billeter
Anne-Marie Guggisberg
Robert Jordan
Christelle Lebel
Alexandre Regad
Nicole Staremborg

Ordre du jour

Allocution de bienvenue du président Harry Koumrouyan
Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 juin 2019
Rapport d'activité du président
Rapport financier de l'administratrice
Rapport du vérificateur aux comptes
Décharge au comité pour sa gestion de l'exercice écoulé
Présentation de René Rieder, élu membre du comité
Projets 2020
Fixation de la cotisation
Divers



Allocution de bienvenue

Le président salue et remercie les membres présents à l'assemblée générale.

Acceptation du PV de l'assemblée générale du 18 juin 2019

Le procès-verbal est parcouru par le président et offert aux membres qui en souhaitent une copie. Il est accepté à l'unanimité.

Rapport du Président sur les activités 2019

Les activités de 2019 ont été nombreuses et équilibrées, des efforts ont été faits afin de varier les genres et je peux dire que notre comité a été satisfait du taux de participation de nos membres et des amis de la Société genevoise des écrivains. Notre comité s'est réuni à six reprises en 2019 pour la préparation de nos dossiers et de nos manifestations.

Le 31 janvier s'est tenue la soirée consacrée aux romans policiers de trois de nos auteurs genevois contemporains qui ont lu des extraits de leur dernier roman et ont dialogué sur le genre du roman policier : Yves Mugny avec *La faute au loup*, Dominique Ziegler avec *Du sang sur la treille* et Robert Jordan avec *La compagnie meurtrie, Les meurtres de « L'escalade »*.

Le 18 février a permis aux auditeurs présents de découvrir des textes inédits de la dramaturge Nadège Reveillon, qui avait obtenu en 2005 le Prix des Ecrivains Genevois.

Le 26 février a été la première soirée que j'ai animée sous forme de dialogue avec l'auteur. Louis de Saussure, écrivain nous a présenté son récit *Apprends-moi à danser*.

Le 21 mars, pour la Journée internationale de la Poésie nous avons invité Laurent Cennamo à l'occasion de la parution de son recueil de poèmes *L'herbe rase, l'herbe haute* aux éditions Bruno Doucey. La lecture des poèmes mais aussi les réflexions autour de l'écriture poétique, en alternance avec de courtes pièces de Schubert interprétées au piano par Gui-Michel Caillat, ont été très appréciées de la cinquantaine de personnes présentes.

Le 4 avril, nous avons reçu Marianne Dyens, présidente de l'Association Alice Rivaz, qui a évoqué cette écrivaine et son roman *Comme le sable*.

Le 9 mai c'est avec Laurence Boissier et son roman *Rentrée des classes* que je me suis entretenu. Cette dernière nous a rappelé lors de cette soirée que la SGE lui avait offert l'occasion de lire ses premiers textes, jusqu'alors inédits et qu'elle conserve à cet égard une amitié particulière pour notre société.



Le mardi 21 mai nous avons accueilli Daniel de Roulet qui nous a enchantés avec un texte inédit sur la Suisse, ses lacs et ses montagnes. Espérons que cette intervention sera publiée à l'occasion.

Le 18 juin en complément de notre assemblée générale, Jacques Berchtold nous a parlé de François Vernes et de son roman épistolaire *Adélaïde de Clarencé*, ou *Les malheurs et les délices du sentiment*.

Le 8 septembre nous avons participé à des débats à Morges lors de la manifestation « Le livre sur les Quais » et avons rencontré à cette occasion les diverses sociétés des écrivains de Suisse romande.

Le 24 septembre Marine Ruchat et François Darracq nous ont lu des textes de leur dernier roman, Longtemps mourir fut son grand plaisir et *Les griffes du passé*.

Le 29 octobre Bridget Dommen et Yvan Hostettler nous ont parlé de l'art de la calligraphie en Orient et en Occident, ce fut une soirée riche d'enseignement.

Les samedi et dimanche 2 et 3 novembre, la Société Genevoise des Ecrivains a été présente au Salon du livre de Ripaille. Plusieurs auteurs ont pu présenter leurs ouvrages et je tiens à remercier Cyril Calame, ami fidèle de notre Société qui a tenu le stand avec son amabilité habituelle.

Enfin, le 10 décembre nous avons offert notre prix annuel, consacré à l'essai en 2019 et financé par l'Etat et la Ville de Genève. Le prix a été décerné à deux lauréates, Martine Ruchat et Annick Ettlin. Ce fut une très belle soirée et les compliments prononcés par Karel Bosko et René Rieder ont été retranscrits intégralement sur notre site.

Quatorze événements ont donc eu lieu en 2019 et j'espère qu'ils vous ont permis de rencontrer les auteurs, de mieux les connaître et de les apprécier.

A propos du site internet que nous avons cherché à améliorer, [n'hésitez pas à le consulter régulièrement] les auteurs sont invités à prendre contact avec notre administratrice pour lui faire part de leurs commentaires ou, le cas échéant, pour modifier la page qui leur est consacrée.

Concernant notre trésorerie, nous avons reçu une subvention de 8'000 francs en 2019, c'est mieux que les 5'000 francs de 2018, mais nous n'avons toujours pas encore réussi à obtenir la subvention annuelle que nous recevions de la part de la Ville de Genève qui était de 10'000 francs. Espérons que notre riche programme et les efforts que nous avons faits pour ouvrir plus largement notre société seront compris et qu'elle sera rétablie en 2020.



Rapport financier de l'administratrice

Suzanne Hurter informe les membres présents que trois personnes membres et amis sont décédés. Il s'agit de Lise Lachenal, Thérèse Gastaut et Ronald Fornerod. Elle demande qu'une pensée leur soit dédiée. Huguette Junod évoque la riche personnalité de Ronald Fornerod qui a été président de la SGE.

Concernant le rapport financier, Suzanne Hurter informe que les cotisations enregistrées ont légèrement augmenté cette année, mais qu'il manque toujours un montant important de cotisations impayées malgré les rappels envoyés.

La subvention 2019 d'un montant de fr. 8'000 a été reçue et le comité est heureux de vous annoncer que celle de 2020 sera à nouveau de fr. 10'000 comme par le passé.

L'année 2019 a bénéficié d'un vaste programme de manifestations qui ont été très appréciées par les membres et les nombreux invités. Un courrier a été envoyé à certaines de ces personnes pour les inciter à devenir membres-amis de la SGE. Des efforts financiers ont également été faits pour l'amélioration de notre site internet.

Le programme annuel a été établi et imprimé au début de l'année, afin que les membres puissent agender les manifestations de la SGE à l'avance. Bien que les manifestations aient été plus nombreuses, les frais généraux ont pu être maintenus. L'exercice 2019 se termine avec une perte de fr. 4'255.70

Rapport du vérificateur des comptes

M. Gilbert Mouron lit son rapport et apporte quelques informations : il précise que le déficit provient essentiellement des cotisations impayées et de la diminution de la subvention annuelle. Cependant le montant à couvrir au bilan résulte de la générosité de notre administratrice qui fait la « banque » pour la SGE en avançant des fonds pour couvrir certaines activités. Il propose de rembourser cette somme et de ne pas laisser se renouveler cette situation.

Décharge au Comité pour sa gestion

Le président ouvre la discussion sur les trois rapports qui sont soumis au vote. Plusieurs personnes souhaitent prendre la parole au sujet des cotisations impayées. Une partie de l'assemblée suggère que les membres qui n'ont pas payé leur cotisation durant trois ans soient exclus de la SGE. Après bien des commentaires la question est soumise au vote de l'assemblée. Le même nombre de personnes votent pour le oui et pour le non. Le président est appelé à les départager et il vote non à l'exclusion. La décision d'accepter des membres amis de la littérature est également discutée. Pour certains membres ce sujet est important. Il est décidé de le mettre à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée générale.



A ce sujet le président annonce que dorénavant nos assemblées générales se feront plus tôt dans l'année soit en février ou mars au plus tard de l'exercice suivant.

A l'unanimité décharge est donnée au comité pour sa gestion de l'exercice écoulé.

Fixation de la cotisation

A l'unanimité il est décidé de maintenir la cotisation à 70 francs.

Divers

Il n'y a pas de divers.

Hors procès-verbal

A l'issue de la soirée, lors de l'apéritif, plusieurs membres ont manifesté leur déception auprès du président de ne jamais avoir été invités à une soirée de lecture pour parler de leurs livres, alors qu'ils sont membres depuis très longtemps. Le président a compris ce souhait et a convenu de réfléchir avec le comité afin d'organiser une manifestation avec un florilège d'auteurs qui pourraient s'exprimer sur leurs œuvres à cette occasion.

Genève, le 20 octobre 2020